

La sainte cène



Le mot "**cène**" vient du latin "*cena*" qui signifie "*repas du soir*". Ce mot "*cena*" se retrouve d'ailleurs en espagnol et en italien, et, dans ces deux langues, signifie couramment "*souper*". Voici la définition qu'en donne le Dictionnaire Larousse :

"1- **La Cène** : dernier repas de Jésus-Christ avec ses apôtres, la veille de sa Passion, au cours duquel il institua l'eucharistie. 2- **La sainte cène** : communion sous les deux espèces (pain et vin), dans le culte protestant."

Les seuls textes des évangiles qui nous parlent de ce que les théologiens ont appelé "*la sainte cène*", font tous effectivement référence à un repas :

"**Pendant qu'ils mangeaient**, Jésus prit du pain ; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et le donna aux disciples, en disant : Prenez, mangez, ceci est mon corps. Il prit ensuite une coupe ; et, après avoir rendu grâces, il la leur donna, en disant : Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés." ([Mat 26.26-28](#))

"**Pendant qu'ils mangeaient**, Jésus prit du pain ; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et le leur donna..." ([Marc 14.22](#))

"L'heure étant venue, **il se mit à table, et les apôtres avec lui**. [...] Ensuite il prit du pain ; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et le leur donna..." ([Luc 22.14, 22.19](#))

Paul, écrivant aux Corinthiens à ce sujet, dit également :

"... **après avoir soupé**, il prit la coupe..." ([1Co 11.25](#))

Le chapitre 11 de cette épître montre clairement que, chez les Corinthiens, le partage commémoratif des espèces du pain et du vin se faisait au cours d'un repas en commun, où chacun apportait ses propres provisions. Mais le manque de considération de certains à l'égard des autres avait entraîné des désordres. Lorsque l'apôtre Paul leur en fait reproche, il dit :

"Lors donc que vous vous réunissez, ce n'est pas pour manger **le repas du Seigneur** ; car, quand on se met à table, chacun commence par prendre son propre repas, et l'un a faim, tandis que l'autre est ivre. N'avez-vous pas des maisons pour y manger et boire ? Ou méprisez-vous l'Église de Dieu, et faites-vous honte à ceux qui n'ont rien ? Que vous dirai-je ? Vous louerai-je ? En cela je ne vous loue point." ([1Co 11.20-22](#))

L'expression : "*le repas du Seigneur*", utilisée ici par Paul, n'est pas sans une certaine ambiguïté. Parle-t-il de la commémoration qu'il va évoquer immédiatement après, ou de cette agape peu fraternelle qui le scandalise au point de refuser de l'appeler "*repas du Seigneur*" ? Probablement de l'ensemble, car presque partout dans le Nouveau Testament le mémorial du pain et du vin est associé à un repas.

D'autres expressions, telles que "*fraction du pain*", ou "*rompre le pain*", donnent à penser qu'il s'agit de ce mémorial :

"Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans **la fraction du pain**, et dans les prières. [...] Ils étaient chaque jour tous ensemble assidus au temple, ils **rompaient le pain dans les maisons, et prenaient leur nourriture** avec joie et simplicité de cœur..." ([Actes 2.42-46](#))

"Le premier jour de la semaine, nous étions **réunis pour rompre le pain**. [...] Quand il (Paul) fut remonté, **il rompit le pain et mangea**, et il parla longtemps encore jusqu'au jour." ([Actes 20.7, 20.11](#))

Cependant, dans le récit du naufrage de Paul, on retrouve l'expression "*prendre du pain et le rompre*", avec seulement le sens de s'alimenter :

"Avant que le jour parût, Paul exhorta tout le monde à *prendre de la nourriture*, disant : C'est aujourd'hui le quatorzième jour que vous êtes dans l'attente et que vous persistez à *vous abstenir de manger*. Je vous invite donc à *prendre de la nourriture*, car cela est nécessaire pour votre salut, et il ne se perdra pas un cheveu de la tête d'aucun de vous. Ayant ainsi parlé, **il prit du pain, et, après**

avoir rendu grâces à Dieu devant tous, il le rompit, et se mit à manger. Et tous, reprenant courage, *mangèrent aussi.*" ([Actes 27.33-36](#))

Nulle part nous ne voyons dans les Écritures que la "sainte cène" soit célébrée comme un **rite liturgique**. Qu'elle ne soit plus aujourd'hui associée à un repas, dans nos assemblées, n'est pas pour nous scandaliser ; mais l'honnêteté nous oblige à reconnaître que notre pratique sur ce point n'est pas strictement conforme au modèle biblique. Cela devrait nous inciter à montrer de l'humilité, et relativiser certains débats : coupes individuelles ou coupe unique (souvent doublée ou quadruplée dans les grandes assemblées : où est alors passée l'unicité ?) ; jus de raisin ou vin véritable ? ; pain azyme ou pain levé ? ; chaque dimanche, ou une fois par mois ?

Paul explique clairement dans [1Co 11.27-34](#) que la participation au repas du Seigneur est une affaire sérieuse. De quelle manière ? Il nous faut discerner le corps du Seigneur. Quel corps ? Celui de la transsubstantiation, ou de la consubstantiation ? Sûrement non ! Il s'agit du corps dont Paul parle un peu plus loin :

"Car, comme le corps est un et a plusieurs membres, et comme tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il de Christ. Nous avons tous, en effet, été baptisés dans un seul Esprit, pour former **un seul corps**..." ([1Co 12.12-13](#))

Cette question d'attirer sur soi un jugement en prenant les espèces indignement ne peut être isolée de son contexte. Paul commence en stigmatisant le manque d'amour et de prévenance des Corinthiens ([1Co 11.17-22](#)). Puis il leur dit que ce qu'ils sont censés pratiquer est un enseignement qu'il a reçu du Seigneur, versets 23 à 26. Ensuite, il évoque à nouveau leur conduite inqualifiable, qui montre leur peu de discernement du corps dont ils font partie, et qui ne manquera pas d'attirer sur eux le jugement de Dieu. Enfin il termine par une exhortation dans le même sens :

"Ainsi, mes frères, lorsque vous vous réunissez pour le repas, **attendez-vous les uns les autres**. Si quelqu'un a faim, qu'il mange chez lui, **afin que vous ne vous réunissiez pas pour attirer un jugement sur vous.**" ([1Co 11.33-34](#))

Il est clair que le moyen d'éviter d'attirer ce jugement n'est ici rien d'autre que de manifester des sentiments d'amour et de prévenance à l'égard de nos frères. N'ont-ils pas été, eux aussi, rachetés par celui qui a donné sa vie pour faire de nous un seul corps. Ne pas discerner l'importance de ce corps, c'est se rendre "*coupable envers le corps et le sang du Seigneur*" ([1Co 11.27](#)).

Dans un autre passage évoquant le pain et le vin, Paul insiste encore sur cette notion de l'Église, corps de Christ :

"La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion au sang de Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion au corps de Christ ? Puisqu'il y a un seul pain, **nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps** ; car nous participons tous à un même pain." ([1Co 10.16](#))

Mais qui doit décider si oui ou non quelqu'un peut valablement participer ? C'est encore Paul qui le dit sans ambiguïté :

"Que **chacun donc s'éprouve soi-même**, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe..." ([1Co 11.28](#))

Si **avertir** est bien entendu le rôle nécessaire d'un berger, rien dans l'Écriture ne nous autorise à **interdire** la participation au repas du Seigneur. La "*mise sous discipline*" avec privation de sainte cène pendant un certain nombre de semaines, comme je l'ai parfois vu pratiquer, n'a strictement aucun fondement scripturaire. Le refus de donner la sainte cène est donc une pratique non-biblique.

Pour le chrétien véritable, la participation au pain et au vin est pleine du sens spirituel d'une communion avec son Sauveur qui l'a racheté. Si, par son comportement, il montre du mépris à l'égard de ses co-rachetés, comme c'était le cas à Corinthe, il participe indignement, nous explique Paul, avec les graves conséquences que cela implique. Ce n'est pas contre le "*rite*", qu'il pêche, c'est contre **le corps qu'est l'Église**, donc contre **Christ**.

S'attribuer l'autorité de refuser la sainte cène à un individu (sans aucune base scripturaire, comme nous venons de le voir), ne peut s'expliquer que par l'une ou plusieurs des mauvaises raisons supposées que voici :

- Il n'est peut-être pas converti ; il va donc participer "*sans discerner... etc.*", et cela risque d'attirer un jugement sur lui. Donc, pour le protéger, il convient de lui interdire l'accès. Or, n'est-il pas déjà sous le jugement de Dieu ? "... celui qui ne croit pas est **déjà jugé**, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu." ([Jean 3.18](#)). Faut-il donc croire qu'il s'agirait d'un jugement supplémentaire parce qu'il aurait **péché contre le rite** ?

- Il vient d'une autre église qui exerce des pratiques non-bibliques. Est-ce une raison valable pour lui appliquer un traitement non-biblique ?

- Il constitue un "*élément étranger*", qui risque de **souiller** notre communion. Où est le fondement biblique de cette pensée ? Lorsque Paul parle de ne pas être en communion avec les démons, il parle des pratiques idolâtres (Cf. [1Co 10.14-22](#)), et non de la présence de quelqu'un qui ne serait pas "*des nôtres*".

Notre souci d'être biblique est parfaitement louable, mais ne doit pas nous faire tomber dans le travers "*hors de chez nous, point de salut*". Il existe, Dieu merci, de nombreux chrétiens véritables dans d'autres églises. Ils ont peut-être leurs travers ; oserions-nous prétendre que nous n'avons pas les nôtres ? Appliquons la sage recommandation de Paul :

"Que le Dieu de la persévérance et de la consolation vous donne d'avoir les mêmes sentiments les uns envers les autres selon Jésus-Christ, afin que tous ensemble, d'une seule bouche, vous glorifiiez le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ. **Accueillez-vous donc les uns les autres, comme Christ vous a accueillis, pour la gloire de Dieu.**" ([Rom 15.5-7](#))

[Jean-Claude Guillaume](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

1185 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2021 - [www.topchretien.com](#)